

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice 15
- présents 9
- votants 9
- absents 6
- exclus 0

Date de convocation :  
22 novembre 2024

Date d'affichage :  
22 novembre 2024

Objet

Délibération n° 23/2024.  
Renouvellement bail  
logement rue du Vieux  
Pont.

De la commune de FILLIEVRES

Séance du 29 novembre 2024 à 20 heures 00

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 03/12/2024

ID : 062-216203356-20241129-023\_2024FILLIEV-DE



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. DOURLENS Jim

Étaient présents :

Dourlens J, Wissart F, Mesnard A, Lecocq L, Delmotte L, Dourlens L, Leroy E, Pattou H, Aoumat F.

Secrétaire de séance :

Mme LECOCQ Laëtitia

La séance ouverte, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le bail du logement 11 rue du Vieux Pont arrive à échéance le 14 décembre 2024. Il suggère de le renouveler pour une période de 3 ans, soit à compter du 15 décembre 2024 au 14 décembre 2027.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée décident de renouveler le bail pour une période de 3 ans à compter du 15 décembre 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture DE  
MONTREUIL SUR MER le 03 décembre 2024.  
Publié ou notifié le 03 décembre 2024.

Fait à FILLIEVRES, le 03 décembre 2024

Le Maire

Envoyé en préfecture le 03/12/2024  
Reçu en préfecture le 03/12/2024  
Publié le 03/12/2024  
ID : 062-216203356-20241129-023\_2024FILLIEV-DE

